Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260521-2026_05_8-DE

5.36 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le cinq mai deux mil vingt-six, s'est réuni.

Étaient présents :

CADIN Laurent
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
HAMELIN Jean-Paul
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEMPEREUR Stéphanie
LEFFONDRÉ Isabelle
MARTIN Fabrice
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
RAULT Thérèse
RICHARD Michel
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre présents :** 16

Absentes excusées : HUET Solvec (Donne pouvoir à Nadège FRANÇAIS), Marielle DREZEN-LAURGEAU (Donne pouvoir à Jean-François FRÉVILLE) Christophe BA (Donne pouvoir à Michel RICHARD).

Secrétaire : Thérèse RAULT

2026-05-8 : DÉSIGNATION DES ÉLUS RÉFÉRENTS POUR LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES « AU FILS DE L'ÉVRON »

5.3- DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

Nadège FRANÇAIS, Adjointe informe que, dans le cadre du fonctionnement du réseau des bibliothèques « Au fil de l'Évron », il convient de désigner des représentants élus chargés de participer aux réunions de travail du comité technique (COTECH) et du comité de pilotage (COPIL).

Ces représentants auront pour mission de participer aux échanges et travaux relatifs au développement et au fonctionnement du réseau, d'assurer le lien entre la commune et les instances de pilotage, de relayer les informations et propositions auprès du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de désigner les trois élus suivants comme représentants de la commune auprès du réseau des bibliothèques « Au fil de l'Évron » pour participer aux réunions du COTECH et du COPIL :
    - Michel RICHARD
    - Nadège FRANÇAIS
    - Solvec HUET

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260521-2026_05_8-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 21 mai 2026
et de la publication le 21 mai 2026
Le Maire, Michel RICHARD